

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

EXPERT EN GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIER

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1: ANALYSER LES MARCHES ET ELABORER UN PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT COTE EN TITRES VIFS COTES.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
emplois visés	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 1 : Analyse des marchés financiers.	 1.1 Explorer les marchés financiers et leurs mécanismes afin d'identifier des opportunités d'investissement et d'optimiser les performances financières en utilisant des outils d'analyse et de recherche documentaire pour accéder aux informations nécessaires. 1.2 Analyser des tendances et des mouvements des marchés financiers en s'appuyant sur l' utilisation d'outils d'analyse technique et fondamentale, afin de prendre des décisions éclairées en matière d'investissement. 1.3 Utiliser les techniques d'analyse financière et les outils statistiques spécifiques employés dans l'analyse des marchés afin d'évaluer la santé financière des entreprises, anticiper les évolutions du marché et prendre des décisions éclairées en matière d'investissement. 	marchés; - l'exploitation des tendances des marchés; - analyser les fondamentaux des sociétés; - l'interprétation des analyses	 1.1 Les mécanismes financiers des marchés sont analysés et identifiés (Ratio de Sortino, Volatilité) 1.2 Les tendances des marchés sont identifiées par le recours aux outils d'analyse pertinents (Indicateur PE de Shiller, Momentum 6 et 12M). 1.3 Les techniques d'analyse financières sont connues et utilisées (DCF, Méthode des comparables) 1.4 Les recommandations sont pertinentes et mise en relation avec les données financières . 	

	1.4 Interpréter des données financières et formuler des	- l'identification des risques de marchés	1.5 Les risques financiers sont
	recommandations basées sur ces analyses afin d'éclairer	et du portefeuille.	identifiés et atténués
	les prises de décision en matière d'investissement et de	- conformité des structures	(Valorisation, T Bond)
	gestion financière en utilisant des méthodes statistiques	d'investissement.	1.6 L'environnement
	pour extraire des insights pertinents.		règlementaire est connu et la
	1.5 Identifier des risques financiers afin d'anticiper les	Soutenance orale devant jury	conformité est respecté.
	éventuels impacts sur les performances économiques en		
	ayant recours à des analyses approfondies et des		
	indicateurs pertinents pour évaluer les risques financiers		
	potentiels, permettant ainsi de mettre en place des		
	stratégies d'atténuation adaptées.		
	1.6 Décrypter les réglementations et les normes en vigueur		
	dans le domaine des marchés financiers afin de garantir		
	une conformité totale et de guider les décisions en toute		
	légalité en utilisant la veille réglementaire et les outils de		
	suivi qui permettent de rester informé sur les évolutions		
	législatives et normatives.		
	2.1 S'appuyer sur les principes de base de la psychologie des	2.1 – Epreuve écrite individuelle	2.1 Les décisions financières sont
Activité 2 : Analyse de la	marchés financiers afin d'anticiper les comportements des	portant sur l'analyse des principaux	prises et justifiées au regard des
psychologie des marchés	acteurs du marché et d'optimiser les stratégies	auteurs liées à la finance	comportements des marchés
financiers.	d'investissement en utilisant des études comportementales	comportementale.	(Indicateur M.Marché)
	et de données psychologiques pour éclairer les décisions		22 1 1::
	financières.	2.2 – Epreuve écrite individuelle sur	2.2 Les biais cognitifs sont
	2.2 Identifies des biels constitée et foretiernels sui	l'identification des principaux biais	identifiés.
	2.2 Identifier des biais cognitifs et émotionnels qui	cognitifs des investisseurs.	2.2. Las damatas mayabalasinyas
	influencent les décisions des investisseurs afin d'améliorer la prise de décision et d'optimiser les stratégies	2.3 – Epreuve écrite individuelle sur la	2.3 Les données psychologiques sont identifiées et les
	d'investissement.	capacité à analyser la psychologie	recommandations d'actions sont
	d investissement.	générale des marchés, notamment par	factuelles (Moyenne Mobile, RSI)
	2.3 - Analyser des données psychologiques, formuler des	le moyen d'un indicateur d'analyse	ractaenes (Moyenne Mobile, NSI)
	recommandations basées sur ces analyses afin d'améliorer la	comportementale des marchés.	2.4 Les théories et modèles
	compréhension des comportements financiers et d'adapter	comporteritate des marches.	psychologiques sont mis en relation
	les stratégies d'investissement en ayant recours à des outils	2.4 - Epreuve écrite individuelle sur	avec les stratégies
	d'analyse comportementale et des méthodes d'exploitation	l'analyse des principales théories liées à	d'investissement.
	des données pour éclairer les prises de décision.	la finance comportementale.	
	p p		
L	I	ı	

	2.4 – Appliquer des théories et des modèles psychologiques adaptés pour l'analyse des marchés financiers afin de mieux comprendre les influences comportementales, et d'adapter les stratégies d'investissement.		
Activité 3 : Gestion des différents actifs financiers cotés en Bourse.	3.1 – Formuler des décisions financières à partir de connaissance approfondie des différents types d'actifs financiers cotés en Bourse, tels que les actions, les obligations, les produits dérivés dans le dessein d'accompagner une allocation d'actifs.	A partir d'un cas fictif ou réel, le candidat devra développer une allocation d'actif et fournira les livrables suivants : :	3.1 - Le portefeuille géré durant l'année intègre une formulation adéquate aux objectifs fixés (SRI, Vol)
	 3.2 – Identifier les caractéristiques et les mécanismes de fonctionnement de chaque type d'actif financier afin de sélectionner des opportunités d'investissement et de guider les décisions financières. 3.3 - Utiliser les techniques d'évaluation des actifs financiers, telles que l'analyse fondamentale et l'analyse technique, afin 	 Développer un portefeuille d'investissement type. Maitriser les niveaux de corrélation des différentes classes d'actifs. Evaluer le potentiel de valorisation des différentes classes d'actifs. 	 3.2 - Les actifs présentent un niveau de couple rendement / risque optimal (Ratio de Sharpe) 3.3 - La marge de sécurité est identifiée (Méthode Graham Buffett).
	de prendre des décisions d'investissement éclairées en recourant à des méthodes d'analyse approfondies et à des outils spécialisés pour évaluer la valeur et les perspectives de rendement des actifs financiers.	– Maitriser les méthodes de valorisation.	3.4 - Les techniques de valorisation sont connues et maitrisées (DCF, multiple, ANC).
	3.4 - Formuler des décisions d'investissement éclairées en fonction de l'analyse des actifs financiers cotés en Bourse afin d'optimiser les performances du portefeuille en employant des outils d'analyse avancés et des méthodes d'évaluation pour guider les choix d'investissement et atteindre les objectifs financiers définis.		

Activité 4 : Application des techniques de gestion de portefeuille sur titres vifs.

- 4.1 Construire une compréhension holistique des principes de base de la gestion de portefeuille et des techniques utilisées afin d'optimiser les rendements et de gérer les risques, dans le but d'améliorer la performance globale du portefeuille en recourant à des analyses détaillées de stratégies spécifiques pour atteindre les objectifs financiers fixés.
- 4.2 Développer une philosophie de gestion d'actions afin de définir une approche stratégique cohérente, adaptée aux objectifs financiers et aux préférences du client, en utilisant des analyses approfondies, des recherches documentaires et des méthodes spécifiques pour élaborer une philosophie de gestion action alignée sur les attentes et les exigences du portefeuille.
- 4.3 Elaborer une philosophie de gestion obligataire afin de définir une approche stratégique cohérente, adaptée aux objectifs financiers et aux préférences du client, pour optimiser la performance du portefeuille, en recourant à des analyses approfondies, des recherches documentaires et des méthodes spécifiques pour élaborer une philosophie de gestion obligataire alignée sur les attentes et les exigences du portefeuille.
- 4.4 Appliquer les techniques de couverture des risques afin d'atténuer les impacts potentiels sur le portefeuille, en alignant les stratégies de gestion sur les objectifs financiers définis, en utilisant des méthodes spécifiques et des instruments financiers pour mettre en place des mécanismes de protection.

- A partir d'un cas fictif ou réel, le candidat devra définir une philosophie de gestion pour chacun des portefeuilles types. Le candidat fournira les livrables suivants : :
- Maitrise et exploitation des degrés de corrélation.
- Développement et formulation d'une philosophie de gestion actions discrétionnaire.
- Développement et formulation d'une philosophie de gestion obligataire discrétionnaire.
- 4.4 Les portefeuilles sont couverts et optimisés par l'intégration du long/short

- 4.1 Les principaux risques sont identifiés et atténués (Poids action et obligataire)
- 4.2 La philosophie de gestion du portefeuille action est définie et argumentée.
- 4.3 La philosophie de gestion du portefeuille obligataire est définie et argumentée.
- 4.4 Le niveau de couverture du portefeuille est optimisé (Poids long vs poids short).

BLOC 2 : EXPLORER LES ENVELOPPES FISCALES ET LES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis			
emplois visés	. ,	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		
Activité 5 : Gestion des enveloppes fiscales d'investissement et de portefeuille pour le compte de tiers.	1.1 – Identifier les différentes enveloppes fiscales, telles que l'assurance-vie, le compte titres, le Plan d'épargne en Actions (PEA), le FAS, le FID et le FIC, afin de choisir les dispositifs les plus adaptés pour optimiser la fiscalité des investissements, en utilisant des analyses spécifiques et des recherches détaillées pour sélectionner les enveloppes fiscales en fonction des objectifs financiers définis. 1.2 - Établir une compréhension générale des réglementations et des normes en vigueur dans le domaine des enveloppes fiscales et de la gestion pour le compte de tiers afin de garantir une conformité totale, en utilisant des veilles réglementaires et des méthodes d'analyse spécifiques pour s'assurer du respect des normes et des obligations légales, dans le but de fournir un service de gestion conforme aux exigences en vigueur. 1.3 - Développer une compréhension approfondie des différentes formes de gestion pour le compte de tiers, telles que la gestion sous mandat, la gestion conseillée, et les OPCVM, afin de choisir les approches les mieux adaptées aux besoins spécifiques des clients, en utilisant des analyses approfondies et des recherches spécialisées pour déterminer la forme de gestion optimale afin	l'analyse des atouts et faiblesses des différents enveloppes fiscales disponibles pour un client particulier comme pour une personne morale. 1.2- Epreuve écrite individuelle sur	 1.1- Les différentes enveloppes fiscales sont mises en place. 1.2- La règlementation des enveloppes fiscales est connue tout comme les typologies de gestion pour le compte de tiers. 1.3- Les différents aspects de la gestion pour le compte de tiers sont connus et l'identification des forces et faiblesses est précise. 		
Activité 6 : Exploitation des supports d'investissement immobiliers et des différents dispositifs fiscaux inhérents.	d'atteindre les objectifs financiers définis par les clients. 2.1 – Analyser la conjoncture immobilière actuelle afin d'anticiper les tendances du marché, en utilisant des méthodes d'analyse spécifiques et des données pertinentes pour évaluer les opportunités et les risques du marché immobilier, dans le but de prendre des décisions informées. 2.2 - Appréhender les impacts fiscaux du développement patrimonial lié à la réalisation d'investissements immobiliers afin d'anticiper et d'optimiser ces conséquences, en utilisant des	2.1 – Epreuve écrite individuelle sur la conjecture immobilière de l'instant. 2.2 – Etude de cas n°1 à réaliser individuellement sur la thématique fiscale 2.3 – Etude de cas individuelle portant sur l'exploitation des	2.1 – Les indicateurs clés connus et maitrisés. La situation actuelle est correctement analysée (Taux, TRI) 2.2 – Les méthodes sont maitrisées et appliquées à bon escient.		

	analyses approfondies et des connaissances spécifiques pour prévoir les implications fiscales. L'objectif est d'optimiser la structuration des investissements immobiliers en fonction des objectifs patrimoniaux définis. 2.3 - Exploiter l'ensemble des dispositifs d'investissement fiscal en immobilier disponibles pour améliorer la gestion patrimoniale, en se basant sur des analyses spécifiques et des recherches détaillées afin de sélectionner les dispositifs fiscaux les plus appropriés aux objectifs patrimoniaux. 2.4 - Développer une expertise approfondie sur les diverses formes de possession immobilière et renforcer les compétences pour analyser et conseiller sur leur optimisation, dans le but d'atteindre les objectifs patrimoniaux définis. Ce processus implique l'utilisation d'analyses spécifiques et de conseils personnalisés pour guider les décisions de détention en fonction des besoins et des aspirations patrimoniales des clients, visant ainsi à optimiser la gestion immobilière. 2.5 - Formuler des recommandations patrimoniales pour améliorer la performance du portefeuille immobilier existant ou en cours de développement. Cette démarche implique l'utilisation d'analyses spécifiques et de recommandations personnalisées afin de proposer des conseils pertinents en gestion patrimoniale immobilière, visant à réaliser les objectifs financiers définis par les clients.	individuellement sur le thème de l'immobilier 2.5 – Mise en situation individuelle à partir d'un cas concret sur la thématique de l'investissement immobilier. Restitution d'une analyse et de préconisations liées à ce cas.	2.3 - Les dispositifs sont connus et leur recours est justifié. 2.4 - Les méthodes sont maitrisées et appliquées à bon escient. 2.5 - La situation est correctement analysée. Les préconisations patrimoniales sont légitimes et l'impact de leur mise en place est compris et justifié.
Activité 7 : Élaboration d'une approche discrétionnaire dans la gestion des investissements.	 3.1 - Développer une expertise approfondie des principes essentiels de la gestion discrétionnaire des investissements, dans le but de prendre des décisions éclairées et d'améliorer les performances du portefeuille en se basant sur l'utilisation d'analyses approfondies et de connaissances spécialisées pour orienter de manière proactive la gestion des investissements, visant ainsi à atteindre les objectifs financiers définis par les clients. 3.2 - Développer une expertise approfondie sur les différentes approches et stratégies de gestion discrétionnaire, dans le but de sélectionner et de mettre en œuvre celles qui répondent le mieux aux besoins particuliers des clients en utilisant des analyses 	3.1 – Epreuve écrite individuelle sur la mise en œuvre de l'ensemble des bonnes pratiques d'une allocation d'actif efficiente. 3.2 – Epreuve écrite individuelle sur la maitrise des styles de gestion et leurs principes fondamentaux. 3.3 – Epreuve écrite individuelle sur l'analyse d'une allocation d'actifs et la formulation des recommandations.	 3.1 – Les principes clés de la gestion discrétionnaires sont identifiés et développés. 3.2 – Les style de gestion sont identifiés et comparés. 3.3 – Les outils d'analyse et de reporting sont mis en œuvre et l'identification des opportunités est justifiée (Sortino, Sharpe, SRI)

approfondies et des connaissances spécialisées pour guider la	
sélection des approches et stratégies, visant ainsi à optimiser la gestion des investissements et à atteindre les objectifs financiers	
définis. 3.3 - Assurer un suivi continu des portefeuilles d'investissement	
en évaluant régulièrement leur conformité aux objectifs définis en ayant recours à des outils d'analyse et de reporting avancés pour	
surveiller les performances, identifier les opportunités d'optimisation et ajuster les allocations d'actifs en fonction des	
conditions du marché.	

BLOC 3: EXPLOITER ET PILOTER LES TECHNIQUES D'AUDIT PATRIMONIAL DU CLIENT PARTICULIER.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris	REFERENTIEL D'E définit les critères et les modali	
emplois visés	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 8 : Exploitation des bases du droit civil et juridique de la personne physique et optimisation des aménagements associés.	 1.1- Appréhender les différents régimes et aménagements matrimoniaux existants et appréhender leurs impacts sur la vie d'un foyer, avant, pendant et après leur application, afin de mieux conseiller et accompagner les individus dans leur prise de décision. 1.2- Fournir des conseils et des solutions adaptés en exploitant les connaissances concernant les transmissions / successions et les libéralités liées, ainsi que les aménagements existants inhérents aux personnes physiques, dans le dessein de guider le client dans ces décisions patrimoniales. 1.3- Expliquer de manière claire et compréhensible les concepts ainsi que les aménagements civils et juridiques afin de répondre aux objectifs des personnes physiques. 	 1.1 – Etude de cas individuelle portant sur les régimes matrimoniaux et leurs aménagements. 1.2 – Mise en situation, étude de cas, et interrogations lors de l'examen individuel concernant le régime des successions et les libéralités existantes. 1.3 – Examen écrit individuel portant sur la qualité des préconisations afférentes aux aménagements abordés par la remise d'une étude de cas individuelle. 	1.1 – Les régimes matrimoniaux sont connus et leurs aménagements sont maitrisés et préconisés à juste titre. 1.2 – Le régime des successions est maitrisé ainsi que les libéralités existantes. 1.3 – Les explications et démonstrations sont claires. Les notions sont acquises et sont utilisées avec efficacité.
Activité 9 : Exploitation des fondements du droit fiscal et optimisation des aménagements fiscaux de la personne physique.	 2.1 – Analyser les différentes composantes des fiscalités s'appliquant à la personne physique afin de fournir des conseils fiscaux pertinents. 2.2 – Appliquer les méthodes de calcul des différentes fiscalités s'appliquant au particulier (IRPP, IFI) afin de fournir des conseils précis et adaptés. 2.3 – Exploiter les leviers existants d'optimisation fiscale afin de fournir des conseils pertinents et adaptés. 	2.1 – Etude de cas individuelle d'une situation fiscale concrète. 2.2 – Examen écrit individuel et étude de cas portant sur la maitrise des calculs des différentes fiscalités.	 2.1 – L'analyse réalisée est solide et permet de conseiller le client sur la partie fiscale. 2.2 – Les calculs sont bien réalisées et les différentes étapes sont assimilées.

	de la nersonne physique, en tenant compte de sa situation	2.3 – Examen écrit individuel sur les	2.3 – Les leviers d'optimisation
		leviers d'optimisation fiscale.	sont connus et proposés à bon
rec	ecommandations personnalisées.	2.4 – Mise en situation individuelle et	escient.
		étude d'un cas concret portant sur la réalisation d'une déclaration IR, IFI et les optimisations possibles.	2.4 – La réalisation d'une déclaration IR, IFI est maitrisée et les préconisations d'optimisation sont justifiées.
Activité 10 : Analyse de la situation patrimoniale et formulation de préconisations d'optimisation. mid préconisations d'optimisation. mid préconisations d'optimisation. 3.2 exi de situ 3.3 patrece ses 3.4 rece bes per 3.5 cor rece ma	1 – Développer une approche patrimoniale globale afin de dieux comprendre les besoins et les objectifs du client en renant en compte d'éventuelles situations de handicap. 2 – Utiliser avec expertise les outils d'audit patrimonial distants et les appliquer de manière appropriée, dans le but le fournir une analyse approfondie et pertinente de la tuation patrimoniale du client. 3 – Analyser de manière approfondie la situation atrimoniale d'une personne physique afin de fournir des ecommandations éclairées et personnalisées en fonction de les besoins et objectifs. 4 – Développer un processus d'étude patrimoniale afin de ecueillir toutes les informations nécessaires, évaluer les les commandations et formuler des recommandations ersonnalisées pour atteindre les objectifs du client. 5 – Élaborer de manière détaillée une étude patrimoniale complète, incluant un audit approfondi et des recommandations personnalisées, afin de répondre de la personne physique.	Cette activité sera évaluée lors de la réalisation d'une mise en situation concrète lors des journées (2 jours) communes en présentiel. Réalisation d'une découverte, d'un audit patrimonial à partir de celle-ci via l'outil de simulations patrimoniales Big Expert. Remise de l'étude patrimoniale inhérente et entretien de restitution de celle-ci. Examen individuel.	3.1 – La découverte est fluide, complète et permet de collecter l'ensemble des informations patrimoniales et objectifs nécessaire à la réalisation de l'étude tout en prenant en compte d'éventuelles situations de handicap.

BLOC 4: DEVELOPPER ET PILOTER LES TECHNIQUES D'AUDIT PATRIMONIAL DU CLIENT PROFESSIONNEL.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris	identifie les compétences et les connaissances, y compris définit les critères et les modalités d'éval	
emplois visés	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 11 : Analyse de la santé financière et de la rentabilité d'une entreprise.	1.1 – Effectuer une analyse approfondie d'un compte de résultats, d'un bilan et d'un tableau de flux de trésorerie, dans le but de fournir des éléments pertinents et des recommandations stratégiques au client personne morale. 1.2 – Utiliser efficacement les outils et ratios de l'analyse financière afin de formuler des recommandations stratégiques en vue d'optimiser les performances du client personne morale. 1.3 – Élaborer un rapport d'analyse approfondi, mettant en lumière les aspects financiers critiques, et fournir des conseils stratégiques au dirigeant en vue d'atteindre les objectifs définis.	1.1 – Etude de cas individuelle sur trois sociétés françaises cotées en bourse. 1.2 - Etude de cas individuelle sur trois sociétés françaises cotées en bourse. 1.3 - Etude de cas individuelle sur trois sociétés françaises cotées en bourse. Les modalités d'évaluation sont identiques car les compétences visées sont à mettre en regard les unes avec les autres.	1.1 – l'analyse des éléments financiers est maitrisée. 1.2 – L'utilisation des ratios financiers est placée au service de la formulation de recommandations (ROE, ROCE, Gearing) 1.3 – La création d'un rapport financier est utilisée et enrichie de conseils stratégiques pertinents.
Activité 12 : Gestion des plans de financement et d'investissement.	2.1 – Elaborer un plan de financement afin de déterminer les meilleures stratégies pour répondre aux besoins financiers spécifiques. 2.2 – Elaborer un plan d'investissement en identifiant les opportunités stratégiques et les risques potentiels, dans le but de guider la prise de décision et d'optimiser les performances financières. 2.3 – Exploiter les divers leviers de financement, en explorant les caractéristiques, les avantages et les inconvénients de chaque option, dans le but de recommander des solutions adaptées aux besoins spécifiques de la situation.	2.1- Etude de cas individuelle en contrôle continu et épreuve écrite sur l'élaboration d'un plan de financement et analyse comparative. 2.2 — Etude de cas individuelle en contrôle continu et épreuve écrite sur l'élaboration d'un plan d'investissement et analyse comparative. 2.3 - Etude de cas individuelle en contrôle continu et épreuve écrite sur l'dentification des différents types de financement et analyse comparative.	2.1- L'élaboration d'un plan de financement est justifiée. 2.2 – L'élaboration d'un plan d'investissement est justifiée. 2.3 – les leviers de financement sont identifiés et adaptés à la situation.

	3.1- Explorer et assimiler les caractéristiques des enveloppes	3.1- Etude de cas collective avec la	3.1- L'identification des		
Activité 13 : Application des	fiscales disponibles pour les personnes morales, en vue de	création d'un portefeuille type.	enveloppes fiscales adaptées est		
techniques de gestion de trésorerie.	conseiller efficacement sur leur utilisation dans le cadre	3.2- Etude de cas collective avec la	a maitrisée.		
	d'une gestion fiscale optimale.	création d'un portefeuille type.	3.2- L'analyse des supports		
	3.2- Analyser et évaluer les supports d'investissement	3.3-Etude de cas individuelle avec la	d'investissement est justifiée et		
	possibles afin de formuler des recommandations éclairées	création d'un portefeuille type.	argumentée.		
	dans le cadre d'une gestion patrimoniale adaptée.	Les modalités d'évaluation sont	3.3- La création d'un portefeuille		
	3.3- Élaborer et administrer un portefeuille d'investissement	identiques car les compétences visées	d'investissement est adaptée aux		
	adapté aux besoins d'une personne morale, en prenant en	sont à mettre en regard les unes avec les	objectifs (couple rendement /		
	compte les objectifs spécifiques et en utilisant les outils et	autres.	risque)		
	stratégies pertinents pour optimiser les résultats financiers.				
	4.1- Développer et exploiter les différentes composantes des	4.1 – Etude de cas fiscale individuelle	4.1 – Les conseils fiscaux proposés		
Activité 14 : Exploitation des bases	fiscalités applicables à la personne morale, en vue	d'une situation concrète.	sont adéquates.		
du droit fiscal et l'optimisation des	d'optimiser sa situation fiscale conformément à ses objectifs	4.2 – Examen écrit et étude de cas	4.2 – Les solutions fiscales sont		
aménagements fiscaux de la	financiers et à la législation en vigueur.	individuels sur la proposition de solutions	efficientes et limpidement		
personne morale.	4.2 – Proposer des solutions fiscales optimales	fiscales.	présentées.		
	conformément aux besoins spécifiques et à la législation en	4.3 – Mise en situation, examen écrit et	4.3 – Les leviers d'optimisation		
	vigueur en s'appuyant sur des concepts relatifs aux	étude individuels d'un cas concret sur	sont appréhendés et leur impact		
	différentes fiscalités (IS/IR,	l'optimisation de la fiscalité associée à la	sur les différentes fiscalités est		
	Transmission/succession/cession) applicables à la personne	personne morale.	maitrisé.		
	morale, dans le dessein d'accompagner le chef d'entreprise.		Les préconisations pour optimiser		
	4.3 – Analyser de manière approfondie et optimiser la		les différentes fiscalités sont		
	fiscalité associée à la personne morale en tenant compte de		réalisées à bon escient.		
	sa situation particulière et de ses objectifs, afin de proposer				
	des stratégies fiscales adaptées et efficaces.				

BLOC 5 : ASSIMILER ET EXPLOITER LE CADRE REGLEMENTAIRE ET LES TECHNIQUES MARKETING DE LA GESTION DE PATRIMOINE.

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
emplois visés	transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
Activité 15 : Exploitation du cadre réglementaire et déontologique de la gestion patrimoniale.	1.1 – Explorer de manière approfondie les diverses réglementations régissant l'exercice de la gestion de patrimoine, en vue de les appliquer de manière adéquate et conforme. 1.2 - Analyser de manière détaillée les différentes phases du parcours client en tenant compte des réglementations qui le régissent, afin de garantir une conformité optimale et d'optimiser l'expérience globale du client. 1.3 - Identifier les démarches et documents règlementaires nécessaires à entreprendre avant, pendant et après l'établissement d'une relation, afin de garantir la conformité réglementaire et faciliter une collaboration efficace.	1.1 – Examen écrit individuel sur la maitrise de la réglementation régissant l'exercice de la gestion de patrimoine. 1.2 – Examen écrit individuel sur les phases du parcours client. 1.3 – Interrogation et mise en application lors de la mise en situation de création d'un cabinet de gestion de patrimoine fictif en sous-groupe	1.1 – Les notions règlementaires sont connues et appliquées. 1.2 – Les étapes du parcours client sont analysées et les règlementations liées sont appréhendées et évoquées en fonction de l'avancement de la relation. 1.3 – Le contenu des documents règlementaires est identifié et la veille règlementaire est correctement réalisée.	
Activité 16 : Assimilation de l'environnement institutionnel de la gestion patrimoniale.	2.1 - Identifier de manière exhaustive les divers domaines d'intervention inhérents à la gestion de patrimoine, ainsi que discerner les acteurs qui façonnent ce secteur, dans le but de faciliter une exploitation approfondie du panorama global. 2.2 - Élaborer et renforcer son offre en exploitant les synergies avec les acteurs clés du secteur, dans le but d'accroître la pertinence et la compétitivité de son portefeuille. 2.3 - Identifier les leviers stratégiques essentiels visant à optimiser son offre, dans le dessein de garantir la pérennité et le développement continu de son activité.	Mise en situation en groupe. Chaque groupe a pour objectif de créer un cabinet en gestion de patrimoine fictif. Le travail restitué sera le business model du cabinet fictif. Les éléments suivants seront à intégrer : (clientèle, marque entreprise, partenaires, rémunération, offre).	 2.1 – Les différents champs d'action de la gestion de patrimoine et les acteurs liés sont identifiés. 2.2 – L'offre est complète, justifiée et s'appuie sur l'expertise de plusieurs partenaires. 2.3 – Le Business plan est correctement construit et contient tous les éléments nécessaires à la création d'un cabinet en gestion de patrimoine. 	

Activité	17	:	A	plication	des
techniqu	es	de		relations	et
identification		d	es	opportu	nités
commerc	iales				

- 3.1 Mettre en œuvre de manière opérationnelle les techniques commerciales essentielles, afin de concevoir et développer un cabinet privé de manière efficace et pérenne en prenant en compte les éventuelles situations de handicap des salariés ou des clients.
- 3.2 Sélectionner de manière ciblée et stratégique les partenaires commerciaux d'un cabinet privé, afin d'optimiser les synergies et renforcer la performance globale de l'entité.
- 3.2 Concevoir, déployer et administrer de manière opérationnelle les outils digitaux dédiés au développement commercial, afin d'optimiser la visibilité et l'efficacité stratégique de l'activité.

- 3.1- Etude de cas collective avec un oral devant l'ensemble de la promotion portant sur le développement des techniques commerciales.
- 3.2- Etude de cas individuelle sur la formulation d'une politique commerciale et choix des partenaires.
- 3.2- Etude de cas individuelle sur la capacité à développer l'image d'un cabinet privé en ligne.
- 3.1- Le projet du groupe développe de façon créative un cabinet privé et sa clientèle en prenant en compte les éventuelles situations de handicap.
- 3.2- La politique commerciale du cabinet est formulée et les partenaires les plus adaptés sont sélectionnés.
- 3.3- L'image du cabinet est développée de façon à augmenter sa visibilité en ligne.

Autre élément constitutif de la certification professionnelle :

Pour obtenir la certification professionnelle, il faut valider la thèse professionnelle, en plus des 5 blocs de compétences.